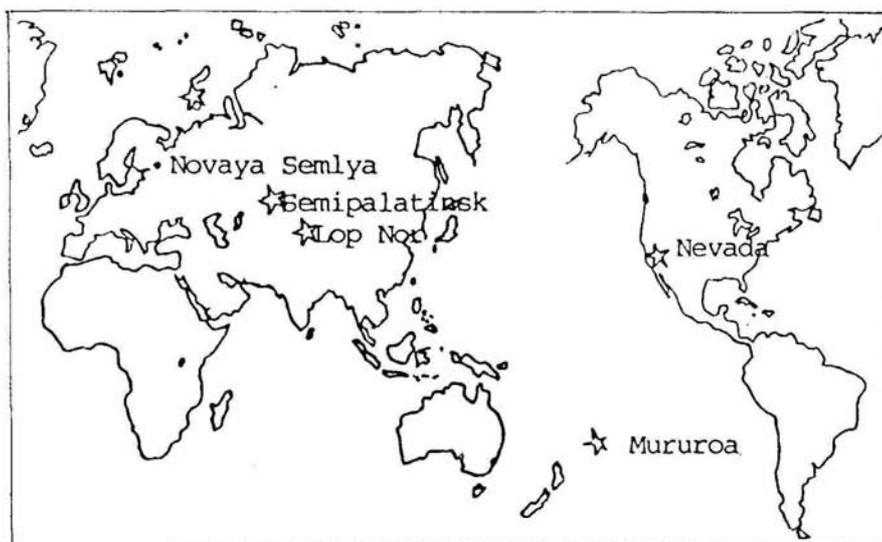


Du 5 au 13 mars 1990

Jeûne international d'interpellation pour l'ARRET des essais nucléaires



à Paris,
Montpellier,
Quimper (F),
Genève (CH),
Stuttgart,
Lausdorf (RFA),
La Haye (NL),
Salzbourg (A),
Magdeburg (RDA),
Londres,
Sheffield (GB),
Papeete (Polynésie)...

STOP  **ESSAIS !**

Campagne internationale pour l'arrêt des essais nucléaires

*c/o Marie-Pierre Bovy ou Marie-Jo Jacolot
Bonnetcombe*

12120 Comps Lagranville

Tél. 65 74 13 40

ou sur Paris, Marc Sève : Tél. 1/39 95 68 28

CCP : MP Bovy 18 1907 S Toulouse

« STOP ESSAIS ! » Pourquoi ?

Que ce soit... au Nevada (Etats-Unis et Grande Bretagne), au Kazakhstan (URSS), à Lop Nor (Chine), en Polynésie (France)

Les essais nucléaires sont toujours :

- menace pour la paix ;
- destruction de l'environnement ;
- source d'injustice...

Menace pour la paix

Les essais sont :

- point de départ d'un système de défense fondé sur la terreur qui prolifère dans le monde entier. En effet, il est difficile, sinon impossible de perfectionner ou de construire des armes nouvelles sans essais. Il y en a eu plus 1800 depuis la première explosion dans le désert du Nouveau-Mexique, le 16 juillet 1945.
- acceptation du principe des représailles aveugles et de la responsabilité collective (dissuasion anti-cités).
- justification de toutes les autres formes de dissuasion : dissuasion des riches = armes atomiques ; dissuasion des moins riches = armes chimiques ; dissuasion des plus pauvres = prises d'otages et menaces d'attentats.
- encouragement à la prolifération horizontale des armes nucléaires.

Argentine, Brésil, Inde, Israël, Pakistan, Afrique du Sud : ces pays "quasi-nucléaires" se sont officiellement déclarés favorables à une interdiction des essais nucléaires, mais il est probable que certains d'entre eux ne voudront pas accepter une prohibition formelle et absolue des explosions qui risquerait d'hypothéquer à jamais leur accession au statut de puissance nucléaire.

Destruction de l'environnement

Les essais nucléaires sont :

- d'une part, une atteinte à la santé des populations actuellement concernées ;
 - d'autre part, une menace pour nous, nos enfants et les générations futures, en raison de la stérilisation des sols pour des siècles, la pollution des nappes phréatiques, de l'environnement marin et de la biosphère.
- Ainsi, pour la Polynésie française, le rapport Cousteau (mission scientifique de la Calypso en novembre 88) souligne les points suivants :
- existence de failles; vieillissement accéléré de l'atoll de Mururoa : perméabilité du socle basaltique augmentée par les fractures dues aux tirs souterrains (p. 50) ;
 - hétérogénéité du socle basaltique et incertitude sur la vitesse de circulation des eaux dans ce milieu, ce qui fait de ces atolls « un très mauvais site de stockage des déchets radioactifs » (p. 45) et « le plus mal choisi » (p. 45)
 - doute sur le « piégeage » du plutonium par la roche vitrifiée des cavernes souterraines, ce « verre » étant sujet à des cassures ultérieures et ayant une composition très différente de celui employé pour vitrifier les déchets (p. 45) ; en

outre, absence de containers d'acier et présence d'eau entraînant "lixiviation" des éléments radioactifs ;

- "remobilisation" du plutonium venant de la vingtaine de kilos de déchets radioactifs entraînés dans le lagon par le cyclone du 12 mars 1981 (p. 50) ;
- incertitude sur le temps de remontée en surface du césium 137 et du strontium 90 qui pourrait se faire en moins de cent ans alors qu'ils sont encore radioactifs (pp. 44 et 51).

Pourquoi jeûner ?

Le jeûne est une rupture intentionnelle dans notre vie quotidienne : manger est une habitude et un besoin que nous satisfaisons inconsciemment. Ne pas manger pendant quelques jours, une journée, ou un repas, est une chance de se rendre compte combien nous dépendons des ressources naturelles et, en même temps, combien elles sont déjà détruites et menacées. En revenant à l'intérieur de nous-même, pendant le jeûne, nous pouvons nous ouvrir à une expérience plus profonde à laquelle nous ne sommes plus sensibles dans la vie normale : c'est à dire l'expérience de la solidarité profonde avec tout ce qui vit et l'expérience de la crainte commune pour cette vie.

En jeûnant, nous nous solidariserons avec la lutte des peuples actuellement concernés par les essais, que ce soit au Nevada, au Kazakhstan, en Chine ou dans le Pacifique.

En jeûnant, nous nous rappellerons notre responsabilité de citoyen d'une nation riche qui maintient sa domination économique et politique d'une manière indirecte par sa force de dissuasion ou nous risquons continuellement de rejeter toute culpabilité sur les responsables politiques, militaires ou religieux.

Pourquoi au mois de mars ?

- le 1er mars 1954 est la date anniversaire d'un grave accident survenu à la suite d'un essai effectué par les Etats-Unis à Bikini, dans le Pacifique. En conséquence, la Conférence des Eglises du Pacifique appelle depuis 1977 à faire chaque année, dans la première semaine de mars, des manifestations contre les essais nucléaires dans toute cette région du monde. Pour sa part, l'Eglise Evangélique de Polynésie fait de chaque Vendredi Saint une journée de jeûne pour l'arrêt des essais. Le jeûne international se fera « l'écho » de ces manifestations et « en écho » à celles-ci.

- du 5 au 13 mars 1990 se réunira à Séoul, l'Assemblée mondiale des Eglises Chrétiennes pour la Justice, la Paix et la Sauvegarde de la Création. C'est l'occasion de les accompagner dans leur recherche d'engagements communs et concrets face aux crises actuelles (cf lettre annexe adressée aux églises).

- le 8 mars est traditionnellement la Journée mondiale des Femmes. A cette occasion, chaque année, la Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté en tant qu'ONG, organise un rassemblement au siège des Nations-Unies contre les armements nucléaires. A Genève, les jeûneurs et ceux qui les soutiendront se joindront à cette manifestation et des femmes de la Ligue jeûneront ces jours-là.

Les essais nucléaires sont une violation - parmi d'autres - de la Justice, de la Paix et de la Création !

Remarque : dans chaque lieu de jeûne, on veillera à respecter chacun dans sa forme d'engagement ; ceux qui le voudront pourront se retrouver chaque jour pour un temps de prière ou de silence sans gêner le caractère ouvert de cette action.

Danger donc, pour le long terme (et sans doute aussi pour le moyen terme) de la diffusion vers l'océan des radio-éléments enfermés dans la centaine de cavités creusées par les explosions souterraines dans un socle basaltique limité, où les fractures de la roche risquent de se superposer, facilitant ainsi leur passage vers la mer.

Source d'injustice

On les a imposés par la force et le mensonge à des populations non prévenues des dangers qu'elles encourraient.

On a, à l'occasion, déplacé et privé celles-ci de leur territoire (à Bikini en 1954).

On a détruit la culture et la vie sociale de certains peuples. C'est le cas des Maohi de Polynésie française.

se où on a déversé depuis vingt-cinq ans une masse financière énorme entraînant affairisme et corruption, stérilisant la production locale au profit de l'import-export. Les Maohi sont non seulement dépossédés de leur terre mais deviennent des exclus à côté d'une société de sur-consommation.

En résumé :

Ce jeûne limité à 9 jours sera :

- une étape forte dans cette lutte qui doit aboutir à l'arrêt total des essais nucléaires ;
- un symbole de solidarité avec les victimes présentes et à venir ;
- une interpellation des consciences ;
- une série de demandes précises aux gouvernements concernés.

Que demande-t-on ?

Dans la continuité de toutes les campagnes nationales et internationales qui ont eu lieu dans le passé, ou qui se déroulent actuellement contre les essais nucléaires aux USA, en URSS, dans le Pacifique et dans toute l'Europe, nous visons :

l'arrêt total et définitif des essais nucléaires, à l'échelon international

et nous demandons dans un premier temps :

aux Nations-Unies, au Secrétaire Général des Nations-Unies, M. Perez de Cuellar :

1- d'engager les Etats membres à appuyer la conclusion d'un traité d'interdiction totale des essais nucléaires, notamment lors de la Conférence d'Amendement du traité d'interdiction partielle des essais nucléaires qui s'ouvrira à New York à partir du 5 juin 1990. Le 5 août 1963, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS ont signé le traité qui interdit les explosions atomiques dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau; il fut par la suite ratifié par 113 Etats supplémentaires. Il vise à réaliser "la fin de toutes les explosions atomiques pour tous les temps". Des cinq puissances qui effectuent encore des essais, seules la France et la Chine ne l'ont pas encore signé. Par contre, à partir de 1974, la France effectua ses essais sous terre sous la pression internationale antinucléaire. Le point le plus grave de la procédure d'amendement de ce traité consiste en ce qu'il prévoit expressément que l'URSS, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont le droit d'opposer leur veto au vote final.

La question est toujours d'actualité :

- l'Union Soviétique a fait savoir à plusieurs reprises qu'elle était prête à signer le traité d'interdiction totale et elle l'a prouvé en observant un moratoire de dix-huit mois de ses essais nucléaires (6 août 1985 - 26 février 1987) ;

- la Conférence de révision du Traité de Non-Prolifération (TNP) aura lieu en août 1990 à Genève. Cette révision concerne en partie l'examen des engagements pris, il y a longtemps, en faveur d'un traité d'interdiction totale. Certains Etats refusent d'adhérer au TNP tant que les puissances nucléaires poursuivent leurs essais. Celles-ci étant très inquiètes de la prolifération (sauf la France et la Chine qui ne sont pas signataires du TNP), ceci pourrait grandement influencer le vote de la Conférence.

2 - d'appeler l'ensemble des Etats de la Planète à adhérer au TNP et à faire pression sur les gouvernements concernés (en particulier celui de la France) pour l'arrêt de leurs essais.

au gouvernement français :

d'engager le dialogue avec une délégation internationale composée de scientifiques, de juristes, de Polynésiens et de représentants de mouvements nationaux et internationaux, sur la base des demandes ci-dessous. Ces demandes découlent du rapport du Rassemblement Paix et Développement organisé le 6 août 1988 par le *Tomite Ta Ra'i Hau*, présidé par le Dr Patrick Howell de l'Eglise Evangélique et représentant l'ensemble des sensibilités politiques de Polynésie française. Ce rapport a été communiqué au Conseil des ministres du Territoire de Polynésie française et largement soutenu par ce dernier le 19 octobre 1988.

Il s'agit de :

1 - permettre une information complète et objective sur les conséquences des essais, en autorisant la création et l'envoi de deux missions scientifiques indépendantes :

- l'une composée de médecins et d'épidémiologistes, pour un examen approfondi (= de longue durée) des conséquences sanitaires et écologiques de l'explosion de plus de 150 bombes atomiques à Mururoa et à Fangataufa, avec publications de leurs résultats,

- l'autre chargée d'évaluer les conséquences économiques et sociales de la présence du Centre d'Expérimentation du Pacifique en vue de la réparation des dommages infligés par la France aux Polynésiens et de faire des propositions permettant le développement du Territoire sans le CEP, avec publication de leurs travaux.

2 - d'ordonner la levée du secret-défense concernant la santé des populations et les problèmes d'environnement dans le Pacifique Sud liés aux expériences nucléaires en Polynésie.

3 - de suspendre les essais tant qu'il n'y aura pas eu ces préalables, dont le plus important est la demande réitérée de tous les partis polynésiens d'une consultation populaire sur la poursuite des essais nucléaires en Polynésie.

M. Michel Rocard, de passage en Polynésie en août 1989, a réaffirmé la nécessité de poursuivre les essais français en Polynésie (leur nombre passera seulement de 8 à 6 !) au mépris des partis indépendantistes, hostiles à la poursuite des essais, gelant ainsi la concertation qui devait avoir lieu entre ceux-ci et l'Assemblée Territoriale, le 17 août 1989, et renvoyant la consultation populaire demandée en Polynésie sur l'ensemble du territoire français.

Des lettres seront adressées dans ce sens au président Mitterrand et à Michel Rocard au moment du jeûne, en leur précisant si l'on jeûne ou non et où.

Appel

à toutes personnalités, à tous mouvements nationaux et internationaux à toutes personnes ou communautés interpellées par cette cause

- à jeûner (de 1 à 9 jours) en renforçant, si possible, les lieux de jeûne existants ou en créant de nouveaux lieux. Dans ce cas, faites vous connaître à la coordination, même s'il s'agit d'un jeûne privé ;
- à faire des temps de silence devant les préfectures ou les ambassades (URSS, USA, France, GB et Chine) durant tout le temps du jeûne. Pour les croyants, à rejoindre les lieux de prière ou à s'associer chez eux à ces temps qui seront prévus ;
- à envoyer, à partir du 5 mars, des lettres aux gouvernements concernés et aux églises ;
- à soutenir financièrement la coordination avant et pendant le jeûne

CCP : MP Bovy 18 1907 S Toulouse.

Premières personnalités signataires

au 22/01/90

Thérèse Parodi, J-B Libouban (Arche), Diana Francis, David Atwood (IFOR), Jean et Hildegard Goss-Mayr (IFOR), Wilfried Warneck (Church and Peace), Marie-Pierre Bovy (MIR-France), Claude Richard-Mollard et Anne Picard (LIFPL), Danièle Le Bricquier (RIFG), Solange Fernex (Députée Verts Européens), François Roux (avocat), Jean-Jacques de Félice (avocat), Théodore Monod, Jacques Walter (Mission Populaire Evangélique), Bernard Boudouresques (Lutter autrement), Gilbert Nicolas - Simone de Bollardière, Georges-Guy Lourdeaux (chanteur), Georges Krassovsky (Le Nouvel Humanisme), Jean Toulat (prêtre et écrivain), Hervé Ott (Le Cun du Larzac), Andrée Mégnien (AMPG), Marisette et Guy Tarlier, Pierre et Christiane Burguière, Daniel et Nobué Darras, Osla et Léon Malié (Paysans du Larzac)

Premiers mouvements signataires

au 22/01/90

Communautés de l'Arche de Lanza del Vasto - Mouvement International de la Réconciliation (IFOR) - MIR-France et MIR-Romand - Church and Peace - Société des Amis Quakers - Maison de Vigilance (Taverny) - Fondation Larzac GRAIN (Nantes) - MAN (Montpellier) - Résistance Internationale des Femmes à la Guerre (RIFG) - Soeurs de Grandchamp (Suisse) - Communauté de la Théophanie (Lagrasse) - Amis de l'Arche (Lyon) - MIR (Lyon) - Pax Christi (Cornouailles) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (Suède) - Working Team Test Ban Now (WTTBN) - Sheffield Woomen Peace Group (NFIP) - Atelier Franciscain Justice et Paix

Pour en savoir plus

- **Les essais nucléaires français 1960 - 1988**

32 pages - 35 F (port compris)

- **Enquête auprès des travailleurs de Moruroa et des populations voisines**

parution en mars 1990 - 35 F (port compris)

à commander à **Damoclès**

BP 1027 - 69201 Lyon Cedex 01

Chèques à l'ordre du CDRPC, CCP Lyon 3305 96 S

Renseignements pratiques

Les lieux de jeûne connus à ce jour (22/01/90) :

Paris Maison des Quakers 114, rue de Vaugirard (6ème)
contact à la coordination MP Bovy ou Marc Sève

Montpellier contact MAN c/o Fr Vaillant BP 2040 34024
Montpellier cedex

Quimper contact : Patrick Maury 3, chemin du Praveyer
20000 Quimper

Genève contact : MIR Romand c/o Bertha Staedler,
Villette 40 1400 Yverdon (19.41) 0 24 21 15 95 ou Michel
Nodet, Arche St-Antoine 38160 St Marcellin 76 36 45 52

Stuttgart devant le consulat des USA

contact : Carl-Kabat Hans - Schulstraße 7. D 7075
Mutlangen (19.49) 71 71 742 63

Lanford Church and Peace Kalmuntraße 21 D 6331
Schoeffengrund (19.49) 64 45 55 88

Magdeburg (RDA) contact à Mutlangen

Londres contact : Mark James c/o Pax Christi 9 Henry
Road GB London N4 2LH (00.44) 1 800 46 12

Sheffield (les 10 et 11 mars) contact : Sheffield Woomen
Peace Group 52, Salisbury RD Crookes
Sheffield S1D NB

Salzburg (les 4 et 5 mars) contact : Maria Fisher 5851
Gampern 58 Autriche (00.43) 76 82 81 96

Papeete contact : Gilles Parzy (TE HAU) BP 75 Huahine
Polynésie

Plusieurs communautés jeûneront en soutien : les Soeurs de Grandchamp en Suisse, la Théophanie, à Lagrasse (F), le Laurentino Konvent, en RFA ...

Ce "6-pages" en langue française est disponible à la coordination.

Prix (port compris) : 1 exemplaire : 5 F

10 exemplaires : 30 F

25 exemplaires : 63 F

Des tracts avec modèles de lettres aux Gouvernements et aux églises, en français, peuvent être commandés à la coordination internationale (Bonnecombe)

- en allemand à : Carl-Kabat Hans,
Schulstraße 7. D 7075 Mutlangen

